

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CORUM Butler Smart ESG Fund

Un Compartiment de CORUM Butler UCITS ICAV,

Géré par CORUM Butler Asset Management Limited - Actions de Capitalisation Corum Life (IE00BK72TL28)

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

- L'objectif d'investissement du Compartiment est de chercher à réaliser un taux de rendement positif à long terme résultant d'investissements en titres à revenu fixe.
- Le Compartiment investira principalement dans des titres à revenu fixe européens à haut rendement émis par des entités constituées en société. Le Compartiment peut aussi investir dans des titres à revenu fixe émis par des entités gouvernementales. Les titres à revenu fixe sont des instruments de dette (tels que les obligations) qui offrent aux investisseurs un revenu fixe, généralement composé du remboursement de leur investissement initial majoré d'intérêts, mais d'autres formes de remboursement ou de rendement sont possibles. Les titres à haut rendement (également appelés titres de qualité inférieure à *Investment Grade*) présentent habituellement des notations de crédit inférieures, mais payent des taux d'intérêt plus élevés que les titres de qualité *Investment Grade*, lesquels affichent des notations de crédit supérieures, mais à l'inverse offrent des taux d'intérêt plus faibles.
- Les aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont entièrement intégrés au processus d'investissement grâce au recours à des notations ESG de tierces parties et à des analyses produites par MSCI ou d'autres prestataires de services équivalents, et par le biais de l'application des filtres ESG du gestionnaire d'investissement. Par ailleurs, un processus de sélection impliquant le suivi des émetteurs permet de s'assurer que le Compartiment investit exclusivement dans les émetteurs dont les notations ESG se situent dans le groupe représentant 80 % des meilleurs titres de l'univers d'investissement en termes de notation ESG. Les changements dans les notations ESG des émetteurs sont passés en revue mensuellement, et les participations dans les émissions qui ne font plus partie du groupe représentant 80 % des meilleurs titres de l'univers d'investissement sont liquidées.
- Les entreprises qui ne respectent pas les principes du Global Compact des Nations Unies sur les droits humains, les conditions de travail, l'environnement et la lutte contre la corruption sont également exclues de l'univers d'investissement.
- De plus, les émetteurs sont exclus si l'analyse de leur exposition fait apparaître des activités et des secteurs sujets à controverse (parmi lesquels les armes, la pornographie, l'alcool et le tabac), dans le cas où ces activités représenteraient plus de 10 % de leur chiffre d'affaires.
- Enfin, le Compartiment n'investira pas plus de 10 % de la Valeur de son Actif Net dans des émetteurs non couverts par une notation ESG.
- Le Compartiment peut investir dans des titres de qualité *Investment Grade* et dans des titres à haut rendement, mais il peut occasionnellement détenir 100 % de son investissement dans des titres à haut rendement. Par ailleurs, bien qu'il soit concentré sur l'Europe, et que l'investissement sur les marchés émergents européens ne dépasse généralement pas 15 % du Compartiment, dans ce cadre, le Compartiment ne sera pas limité aux émetteurs d'une industrie ou d'un secteur d'activité particulier.
- Le Compartiment peut investir indirectement sur les marchés des titres à revenu fixe par l'intermédiaire de dérivés, au lieu d'investir directement dans des titres individuels. Le Compartiment peut également investir indirectement dans des indices financiers, parmi lesquels les grands indices de crédit et d'actions, à des fins de couverture. Un dérivé est un contrat entre deux ou plusieurs parties dont la valeur est basée sur un actif financier, un indice ou un titre sous-jacent convenu. Les dérivés utilisés par le Compartiment peuvent inclure des swaps, des options, des contrats à terme standardisés (« *futures* ») et des swaps de défaut de crédit. Des contrats de change à terme de gré à gré peuvent également être utilisés à des fins de couverture contre le risque de fluctuation des cours de change.
- Le Compartiment peut prendre des positions courtes sur ses investissements à des fins de couverture. Cela signifie que le Compartiment réalisera un bénéfice si la valeur de l'investissement diminue, mais accusera des pertes financières si la valeur de l'investissement monte. À moins que la perte ne soit plafonnée ou compensée par un autre investissement, elle peut en théorie être illimitée. Le Compartiment investira généralement jusqu'à 150 % de la valeur de son actif net dans des positions longues, et 50 % dans des positions courtes.
- Le Compartiment peut investir dans des organismes de placement collectif à capital variable ou à capital fixe et dans des fonds à capital variable négociés en bourse, ce qui permet de réaliser son objectif d'investissement. Le Compartiment peut également investir dans des liquidités et des instruments du marché monétaire à des fins de gestion de trésorerie.
- Le Compartiment est géré de manière active, ce qui signifie que le Gestionnaire d'investissement sélectionne activement et acquiert les titres dans lesquels investit le Compartiment, en vue de réaliser son objectif d'investissement.
- Vos actions ne versent pas de revenu, mais le Compartiment réinvestit ce revenu pour augmenter votre capital.
- La performance du Compartiment est mesurée par rapport à une combinaison équilibrée de (1) l'indice Markit-iBoxx EUR Liquid High Yield Total Return et (2) le rendement de l'EURIBOR majoré d'un pour cent (ensemble, un « **Indice de référence** ») aux fins de la détermination des commissions de performance payables par le Compartiment. L'Indice de référence ne définit pas l'allocation des actifs du Compartiment et, en fonction des conditions de marché, le Compartiment peut s'écarter sensiblement de l'Indice de référence.
- Recommandation : le Compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui envisagent de retirer leur apport dans un délai d'un à trois ans.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

risque moindre risque supérieur

← →

Typiquement, à rendement moindre Typiquement, à rendement meilleur

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

La catégorie de risque de ce Compartiment est de niveau 3 car les fonds de ce type ont connu des hausses et des baisses de valeur de niveau faible à moyen dans le passé. Le risque est calculé conformément aux réglementations de l'Union européenne et est basé sur la limite de risque du Compartiment. La catégorie de risque et de rendement est calculée à l'aide de données historiques qui peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de ce Compartiment. Votre investissement initial n'est pas garanti.

Un Compartiment de catégorie 1 ne constitue pas un investissement sans risque : le risque de perte de votre capital est faible, mais les possibilités de réaliser des plus-values sont également limitées. En ce qui concerne un Compartiment de catégorie 7, le risque de perte de votre capital est élevé, mais vous avez également la possibilité de réaliser des plus-values plus importantes. L'échelle, qui comporte sept catégories, s'avère complexe. Par exemple, un Compartiment de catégorie 2 n'est pas deux fois plus risqué qu'un Compartiment de catégorie 1. Lors du classement du Compartiment dans une catégorie de risque, il peut arriver que des risques importants n'aient pas été pleinement pris en compte dans la méthodologie. Pour une explication plus détaillée des risques, veuillez vous

reporter à la section intitulée « Considérations particulières et facteurs de risque » du prospectus. Les risques suivants peuvent ne pas avoir été correctement pris en compte :

Risque de contrepartie : Il est possible qu'une contrepartie n'exécute pas le paiement du produit de la vente d'actifs au Compartiment ou ne livre pas des titres achetés par le Compartiment.

Risque de crédit d'un titre : Les titres à haut rendement sont exposés à un risque accru d'incapacité d'un émetteur à respecter ses obligations de paiement du capital et des intérêts. Par ailleurs, les titres à revenu fixe se caractérisant par une notation inférieure présentent généralement un degré de risque de crédit plus élevé et le risque de perte dû à la défaillance de ces émetteurs est considérablement plus élevé. **Dérivés à des fins d'investissement et de couverture** : Le Compartiment peut utiliser des instruments dérivés pour créer des positions « longues » et « synthétiques courtes » afin de réaliser ses objectifs d'investissement. Le recours aux dérivés expose le Fonds à des risques différents des risques liés aux investissements directs dans des titres, voire potentiellement plus importants, et peut donc entraîner une perte supplémentaire, pouvant être considérablement supérieure au coût du dérivé.

Risque lié à l'effet de levier financier : L'effet de levier provient de la conclusion de dérivés dont les termes ont pour effet d'amplifier un résultat, ce qui signifie que les profits et les pertes liés à un investissement peuvent être plus importants que si l'investissement avait été réalisé directement dans les titres sous-jacents.

Pour une explication plus détaillée des risques, veuillez vous reporter à la section intitulée « Considérations particulières et facteurs de risque » du prospectus.

FRAIS

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	5,00%
Frais de sortie	0,00%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, vous pourriez payer moins de frais ; vous devriez en parler à votre conseiller financier.

Frais prélevés sur le Fonds sur une année

Frais courants	1,70%
-----------------------	-------

Frais prélevés sur le Fonds dans certaines conditions spécifiques

Commission de performance	15,00%
----------------------------------	--------

Le montant des frais courants est basé sur les dépenses du fonds pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2019. Ce chiffre peut varier d'une année à l'autre. Il n'inclut pas les coûts de transaction du portefeuille.

Vous pouvez en savoir davantage sur les frais et leur calcul en consultant le prospectus et le supplément du Compartiment disponibles à l'adresse www.corumbutler-am.com.

PERFORMANCES PASSÉES

Date de lancement des Fonds : 10/10/2019

Date de lancement de la catégorie d'actions/de parts : 25/03/2020

Les données sont insuffisantes pour fournir une indication utile des performances passées de la Classe d'Actions.

INFORMATIONS PRATIQUES

À propos du Compartiment

- Les actifs du Compartiment sont détenus auprès de son dépositaire, CACEIS Bank, Ireland Branch.
- CORUM Butler Smart ESG Fund est un Compartiment de CORUM Butler UCITS ICAV. Les actifs de ce Compartiment sont ségrégués des autres Compartiments de CORUM Butler UCITS ICAV. Cela signifie que les participations du Compartiment sont détenues séparément en vertu de la législation irlandaise par rapport aux participations de l'autre Compartiment de CORUM Butler UCITS ICAV.
- Vous pouvez échanger gratuitement vos actions contre des actions d'un autre Compartiment de CORUM Butler UCITS ICAV.
- Ce Compartiment est soumis aux lois et aux réglementations fiscales de l'Irlande. En fonction de votre pays de résidence, cela pourrait avoir un impact sur votre investissement. Pour de plus amples informations à ce sujet, nous vous invitons à en discuter avec votre conseiller.
- La responsabilité de CORUM Butler UCITS ICAV ne peut être engagée que sur la base de déclarations figurant dans le présent document qui se révéleraient trompeuses, inexactes ou contradictoires avec les parties correspondantes du prospectus de CORUM Butler UCITS ICAV.

En savoir plus

Le Gestionnaire et ce Compartiment sont agréés en Irlande et réglementés par la Banque centrale d'Irlande. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au: 21/08/2020

- Des informations complémentaires sur CORUM Butler UCITS ICAV, des exemplaires de son prospectus, ses rapports annuel et semestriel peuvent être obtenus gratuitement en anglais. Nous vous invitons à envoyer votre demande d'informations complémentaires par courrier à l'adresse de l'agent administratif du Compartiment, CACEIS Ireland Limited, à l'adresse One Custom House Plaza, International Financial Services Centre, Dublin 1, Irlande, ou à consulter le site suivant : www.corumbutler-am.com
- Les informations détaillées relatives à la politique actualisée de rémunération du Gestionnaire, notamment, une description du mode de calcul de la rémunération et des avantages sociaux, l'identité des personnes responsables de l'attribution de la rémunération et des avantages sociaux, y compris la composition du comité de rémunération, dans la mesure où un tel comité existe, sont disponibles à l'adresse www.corumbutler-am.com et un exemplaire sur papier de cette politique de rémunération est disponible gratuitement sur demande pour les investisseurs.
- D'autres informations pratiques, dont les derniers cours des actions, sont disponibles au siège social du Gestionnaire et de l'Agent Administratif pendant les heures de bureau et seront publiées quotidiennement sur le site web www.bloomberg.com